



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E164917

VALABLE JUSQU'AU 02/07/2026

ÉDITÉ LE

21/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/12/2014

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 25/04/2024

0

Raison sociale : CHOPARD ANTOINE

26 RUE PRINCIPALE
52210 COUPRAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 03 25 32 56 73

Fax :

Portable : 06 82 85 93 85

Siret : 809 057 193 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4409872

Site Internet : <http://www.entreprise-chopard.fr>

E-mail : chopard.antoine-macon@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77806844

Responsabilité légale :

CHOPARD ANTOINE CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77806844

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 20/05/2026 |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 20/05/2026 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.